

## CHAMP D'APPLICATION ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE CONVENTION DE « RENONCIATION À RECOURS POUR LE RÈGLEMENT DES SINISTRES CONDUITS DE FUMÉE »

|             |         |          |             |                |
|-------------|---------|----------|-------------|----------------|
| Référence : | Durée : | Niveau : | Modalités : | Tarifs :       |
| DL358B      |         | Bases    | E-Learning  | Nous consulter |

### LIEUX ET DATES :

#### A distance

Nous consulter

### OBJECTIFS

- Déterminer champ d'application de la convention
- Définir les modalités d'application de la convention

#### Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignements [cliquez ici](#) ou [contactez-nous](#)

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations e-learning ici >>](#)

### POINTS FORTS

**Modalités pédagogiques :**

**Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie.**

**Une vidéo donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.**

**Un quiz final permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.**

**Une fiche pratique pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.**

**De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.**

**Formateur(s) :**

**Olivier Destriau est consultant formateur depuis plus de 10 ans. Il a été notamment, Directeur de filiale pour un courtier d'assurance international puis Responsable de la souscription chez un de grand assureur. Il a terminé sa carrière de salarié en tant que responsable du département Dommages aux biens et responsabilité au sein de la filiale d'une banque franco/belge.**

**Les plus de la formation :**

**Déterminer champ d'application de la convention**

**Définir les modalités d'application de la convention**

**PROGRAMME**

A. Cadre général des responsabilités en cas d'incendie et d'explosion

B. Objectifs poursuivis par la convention « Renonciation à recours pour le règlement des sinistres conduits de fumées »

**Validation des acquis :**

**Comment est-elle évaluée ?**

Une évaluation vous attend, mais rassurez-vous, il n'y a pas de pièges, ni même de mauvaises surprises... dès lors que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que vous le souhaitez !

**Comment cette formation est-elle validée ?**

Pour valider cette formation, vous devez avoir :

Lu l'ensemble des ressources écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur, déroulé pédagogique, ... ;

Visionné d'un bout à l'autre les vidéos ;

Téléchargé et consulté le support de conférence ;

Téléchargé et consulté la fiche pratique ou infographique ;

Réussi l'évaluation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

**Personnalisation parcours :**

**Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocoons, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet "Communauté".**

**Vous avez dit webcocoons ? Tout à fait ! Le webcocoons est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!**

**Fiche identité :**

Ce module de formation fait l'objet d'une actualisation annuelle.  
Ce module est la propriété d'Ifpass Services.

Il contient les éléments suivants :

1. 1 séquence vidéo ("Le point de l'expert")
2. 1 fiche pratique "Pour aller plus loin"
3. 1 quiz final

**PUBLIC**

Chefs de services et rédacteurs sinistres Incendie

**Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli – [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

## PRÉ-REQUIS

### **Prérequis pédagogiques :**

Cette formation nécessite de connaître la méthodologie de la gestion des sinistres.

### **Prérequis techniques :**

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

### **Logiciels :**

- Lecteur PDF (pour les documents associés)
- Lecteur audio/vidéo
- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)

Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

### **Modalité d'accès :**

- Les demandes d'inscription se font par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

## TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement.

Pour plus de renseignement contactez-nous !

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 01/05/2025 à 10:59